



© Neuchâtel tourism, (canton of Neuchâtel)

8. Expatriation et vie en Suisse occidentale

Sommaire

8.1 Organisation des préparatifs	2
8.2 Installation et procédures administratives	2
8.3 Logement	3
8.4 Organisation de la vie quotidienne	4-6
8.5 Qualité de vie et loisirs	6
8.6 Vie associative	6

La Suisse est un petit pays qui offre une qualité de vie inégalée à laquelle peu de régions du monde peuvent prétendre. Une telle affirmation est possible uniquement grâce à une combinaison de plusieurs facteurs qui font de la Suisse un endroit réellement hors du commun ; la beauté et la diversité des paysages, un faible taux de criminalité, un excellent système de santé, une éducation de haut niveau, des infrastructures sportives de premier ordre, des services publics modernes et compétents, une propreté légendaire et, naturellement, une précision pour laquelle le pays est réputé bien au-delà de ses frontières.



© OTV, Lavaux / (canton of Vaud)



8.1 ORGANISATION DES PRÉPARATIFS

Préparez à l'avance tous les documents nécessaires :

- passeports et/ou cartes d'identité valables (pour tous les membres de la famille);
- visas, permis de travail et de séjour (ou autorisations écrites);
- contrats d'embauche;
- certificats de mariage et de naissance;
- extraits de casier judiciaire;
- certificats médicaux;
- dossiers médicaux et dentaires;
- permis de conduire;
- polices d'assurances (accident, santé, vie, etc.);
- certificats d'immatriculation des véhicules à moteur;
- preuve de conduite sans accidents de votre assureur automobile; (Elle vous donne droit à une réduction conséquente sur votre nouvelle assurance. Pour obtenir une réduction, vous devez présenter la preuve que vous n'avez déposé aucune demande d'indemnités auprès de votre assureur au cours des dix dernières années. Une lettre différente est nécessaire pour chaque véhicule);
- carnets de vaccination pour les animaux.

Préparez une liste de tous les biens que vous avez l'intention d'emporter.

- Vérifiez s'il existe des conditions spéciales pour les différents biens, que ce soit pour les exporter de votre pays, pour les faire transiter par d'autres territoires ou pour les importer en Suisse.
- Assurez vous que votre téléviseur et vos équipements DVD et vidéo sont compatibles avec les systèmes utilisés en Suisse (le système européen Pal/Secam, Zone 2).
- Le courant électrique en Suisse fonctionnant à 220 volts et 50 Hz, assurez-vous que vos appareils peuvent fonctionner sur du 50 Hz avant de les importer.

Préparez un budget incluant les frais de transport, les taxes de douanes et d'importation.

Organisez l'expédition. Faites appel à des professionnels.

Présentez votre situation à un expert fiscal de votre pays d'origine. Il sera probablement avantageux d'avoir une affectation en Suisse pour une période assez longue pour ne plus être considéré comme résident de votre pays.

De cette manière, vous n'aurez pas à payer d'impôt sur le revenu dans votre pays d'origine (sauf si vous êtes ressortissant nord-américain, auquel cas, vous devez remplir une déclaration d'impôts et la retourner à l'IRS où que vous viviez).

Effectuez les démarches nécessaires pour que votre bureau de poste fasse suivre votre courrier ou envoyez une notification de changement d'adresse aux parties concernées.

8.2 INSTALLATION ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

A votre arrivée en Suisse :

- présentez vos passeports, visas, permis de séjour ou autorisations de séjour aux services d'immigration à la frontière afin d'obtenir un tampon certifiant la date d'entrée dans le territoire ;
- si vous importez un véhicule, veillez à emporter tous les documents nécessaires.

Dans les 8 jours après votre arrivée :

- enregistrez-vous à l'office cantonal de la population; vous devez vous y enregistrer même si vous possédez une adresse temporaire; l'office de la population vous demandera de présenter la preuve que votre casier judiciaire est vierge;
- effectuez toutes les démarches nécessaires relatives aux assurances, notamment à l'assurance maladie qui est obligatoire;
- enregistrez-vous au bureau de poste le plus proche;
- il est recommandé de vous enregistrer auprès de votre ambassade ou de votre consulat; ces organismes offrent souvent différents services à leurs citoyens et peuvent être d'une aide précieuse en cas de difficultés;
- il est également recommandé d'ouvrir un compte bancaire ou postal;
- si vous avez des enfants de moins de 16 ans, choisissez-leur un médecin. Les membres de la famille souffrant de problèmes de santé et les femmes doivent également s'adresser à un médecin. Trouver un gynécologue qui convient n'est pas toujours facile car leur carnet de rendez-vous sont souvent remplis.

Dans l'année qui suit votre arrivée :

- rendez-vous au service cantonal des automobiles afin d'obtenir un permis de conduire et des plaques d'immatriculation suisses. Si vous restez moins d'un an en Suisse, votre permis de conduire original reste valide.



© Neuchâtel tourism, (canton of Neuchâtel)



8.3 LOGEMENT

Informations générales

La plupart des personnes qui viennent en Suisse commencent par louer un logement. Les annonces immobilières spécifient souvent seulement le nombre de pièces et de chambres à coucher, la cuisine et les salles d'eau ne sont donc pas toujours comptées. La mention d'une « ½ pièce » signifie habituellement que la cuisine est assez grande pour y manger ou que le logement dispose d'un grand corridor. Un « 3 pièces et demi » s'applique donc à un appartement comportant 2 chambres à coucher, un salon, une salle de bains et une cuisine habitable.

Les logements sont généralement loués avec un réfrigérateur, une cuisinière et un four. La machine à laver et le sèche-linge se trouvent souvent dans le sous-sol du bâtiment pour que tous les locataires puissent les utiliser à tour de rôle.

La majorité des appartements en location sont non meublés et ne possèdent pas de luminaires. Si vous souhaitez louer des meubles, vous pouvez vous adresser aux autorités communales qui vous fourniront des adresses. Les garages et les places de parking ne sont habituellement pas inclus dans les contrats de location et doivent être loués séparément.

Les prises de courant sont différentes, vous devez prévoir des adaptateurs appropriés.

Comment trouver un logement

Pour trouver un logement, vous pouvez vous adresser à une agence immobilière (consultez les annuaires téléphoniques ou Internet pour trouver un agent immobilier dans votre région) ou chercher sur Internet en consultant des sites tels que www.immoscout.ch, www.homegate.ch ou www.immovista.ch, sur lesquels sont publiées des annonces de plusieurs agences immobilières. Vous pouvez également consulter les quotidiens régionaux et vous rapportez à la section « Appartements à louer » (« Mietwohnungen » en allemand). Les annonces indiquent généralement le prix de l'appartement et celui des charges qui s'appliquent pour le chauffage et l'eau chaude.

Conditions et détails techniques

Les contrats de location comportent généralement une clause qui établit un préavis de résiliation de trois mois pour chacune des parties. Souvent, les contrats ne peuvent être résiliés qu'à deux périodes de l'année (fin mars et fin septembre). Cependant, il est possible d'être délié du contrat si vous trouvez un nouveau locataire solvable pour vous remplacer. Les résiliations de bail doivent être communiquées par courrier recommandé.

Les loyers peuvent être augmentés chaque année en fonction des intérêts réclamés au propriétaire pour son hypothèque, de l'inflation et des dépenses liées à la maintenance de l'immeuble. Ils sont rarement baissés. Habituellement, une caution de un à trois mois de loyer est requise.

À votre entrée dans un logement, vous devrez en faire le tour avec le propriétaire pour établir un état des lieux. Celui-ci devra détailler tous les dommages et usures que présente le logement dans un document signé par les deux parties. Un autre état des lieux sera établi à votre sortie de l'appartement. Tout dommage n'étant pas inscrit dans l'état des lieux, et ne pouvant être considéré comme le résultat d'une usure normale, vous sera imputé. Si quelque chose vous échappe lors de l'inspection, vous disposez d'un délai de 10 jours à compter de votre emménagement pour le déclarer au propriétaire.



© Geneva Economic Development Office / Photographers: Benoît Chantre, Sébastien Fasel



8.4 ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

Langue

Bien que la majorité des Suisses parlent anglais et que cette langue soit couramment utilisée au niveau professionnel, le processus d'intégration peut être facilité si vous parlez une langue nationale. Un grand nombre d'écoles de langues et de professeurs privés enseignent le français et l'allemand pour tous les niveaux et dans des formules plus ou moins intensives.

Garde d'enfants

Habituellement, en Suisse, la garde d'enfants est une question privée et les entreprises offrent peu de solutions à ce sujet. Les options sont les garderies et les nounous. La maternelle, appelée école enfantine ou jardin d'enfants, est proposée aux enfants dès l'âge de 5 ans et n'est pas obligatoire dans tous les cantons. Cependant, elle est considérée comme une excellente opportunité pour que les enfants apprennent à vivre en groupe et à manier la langue. Elle est gratuite et près de 99 % des enfants suisses y assistent. À 6 ou 7 ans, les enfants commencent l'école primaire qui est obligatoire et dure 6 ans.

Aide à domicile

Si vous souhaitez engager une aide à domicile, demandez d'abord à vos nouveaux collègues et à vos voisins s'ils ont quelqu'un à vous recommander. Vous pouvez également placer une annonce sur les tableaux d'affichage des supermarchés ou dans les journaux locaux. Le salaire actuel pour une femme de ménage est de CHF 20 de l'heure.

Il est important de vous assurer que ses papiers, en particulier son permis de travail, soient en règle. Si vous employez une personne ne possédant pas de permis de travail valable, vous vous exposez à une amende importante. Il vous faut payer une assurance sociale pour votre employée. Pour ce faire, adressez-vous à la « Caisse de compensation » (« Ausgleichskasse » en allemand) où vous obtiendrez les formulaires à remplir. En fonction du salaire, vous recevrez une facture annuelle pour les charges sociales. Celles-ci s'élèvent généralement à 15,94 % du salaire, cependant 6,55 % peut être prélevé sur le salaire de l'employé. Si vous engagez une aide à domicile, n'oubliez pas de contracter une assurance accident pour couvrir tout accident de travail qui se produirait sur votre propriété. Si le salaire mensuel de l'employé est supérieur à CHF 1'582,50, vous devez également participer à sa caisse de pension.

Transports publics

La Suisse est réputée pour la fiabilité, la diversité et l'étendue de son réseau de transports publics. En vivant dans le pays, vous prendrez probablement des bateaux, des trains ou des bus, que ce soit pour visiter le pays ou pour vous déplacer au quotidien.

Le réseau ferroviaire est particulièrement dense et commode. Les Chemins de fer fédéraux (CFF), Schweizerische Bundesbahnen (SBB) en allemand, sillonnent tout le pays et relient les trains et les bus de montagne. Pour les déplacements régionaux, il existe aussi des lignes de train régionales. Les billets peuvent être achetés à la gare : aux guichets ou aux distributeurs, avant de monter dans le train.

Les voyages en train reviennent assez chers si vous achetez régulièrement des billets à prix entier, il peut donc être avantageux de comparer les différentes options qui permettent de voyager à prix réduit. Les principales réductions existantes vous sont décrites ci-dessous.

- L'abonnement demi-tarif (« Halbtax » en allemand) est la solution la plus populaire, elle permet à son détenteur d'acheter des billets à moitié-prix.
- L'abonnement de parcours (« Streckenabonnement » en allemand), valable entre deux destinations spécifiques, peut être acheté à la semaine, au mois ou à l'année.
- L'Abonnement général (« Generalabonnement » en allemand) peut être la meilleure solution pour les personnes utilisant très régulièrement les transports publics. Il permet de voyager librement dans toute la Suisse et avec pratiquement tous les moyens de transport.
- Les enfants de moins de six ans voyagent gratuitement.
- Les enfants de moins de 16 ans voyagent à moitié-prix.
- S'ils sont accompagnés de leurs parents, les enfants entre 6 et 16 ans peuvent voyager gratuitement toute l'année, si la famille possède une Carte Junior (« Junior Karte » en allemand) qui vaut CHF 20.



© Berne tourism, (canton of Berne)



Heures d'ouverture

Il est important de savoir que les heures d'ouverture peuvent varier en fonction des régions et des différents secteurs. Cependant, les indications qui suivent peuvent vous donner une idée du rythme des jours ouvrables dans votre quartier.

Bureaux

Lundi à vendredi: 8h - 12h et 14h-17h, fermés le samedi et le dimanche.

Banques

Lundi à vendredi: 8h30-17h, fermées le samedi et le dimanche.

Magasins

Lundi à vendredi: 8h-19h, ouverture jusqu'à 21h un soir de la semaine, samedi: 8h-17h, fermés le dimanche.

Restaurants

Les heures d'ouverture varient passablement. En règle générale, les restaurants ouvrent à 18h, ferment à minuit et ferment un jour par semaine. Les réservations sont recommandées. Quelques restaurants restent ouverts jusqu'à 3h du matin.

Santé

La qualité du système de santé suisse est connue dans le monde entier. Les hôpitaux, aussi bien publics que privés, fonctionnent avec efficacité et possèdent des équipements de pointe. Il est vrai que la qualité à un prix. Les personnes s'établissant en Suisse doivent donc porter une attention particulière à ce sujet. L'assurance maladie, qui couvre les traitements effectués par le médecin, les médicaments prescrits et les frais d'hospitalisation, est obligatoire. Il appartient à chaque personne de vérifier qu'elle et les membres de sa famille sont correctement assurés. Le choix de l'établissement médical doit être fait en tenant compte de trois critères: l'assurance, le choix du médecin et la nature du problème médical. Il est essentiel de vérifier que l'établissement médical est remboursé par votre assurance. De nombreuses polices d'assurance ne couvrent pas les soins en clinique privée, consultez donc votre assurance avant d'entrer dans un hôpital ou une clinique comme patient privé. De même, lorsque vous choisissez un médecin, il est important de se renseigner sur les hôpitaux et cliniques auxquels il est affilié. Excepté pour les urgences, l'admission à l'hôpital est organisée par le médecin personnel.

Urgences

Dans le cas d'une urgence médicale, deux numéros très importants sont à connaître.

Ambulance: 144

Police: 117

En cas d'empoisonnement, le Centre suisse d'information toxicologique (145) peut vous renseigner sur les antidotes appropriés.

Pharmacies

Les pharmacies locales peuvent vous fournir des médicaments sur ordonnance ou en vente libre pour ceux dont le commerce n'est pas réglementé, des cosmétiques et des produits de soin. Beaucoup vendent aussi des remèdes à base de plantes médicinales. De plus, vous pouvez aussi y trouver des équipements médicaux.

Téléphone, Internet et télévision

Swisscom, Orange et Sunrise sont les principaux acteurs du marché de la téléphonie mobile. D'autres compagnies utilisent les réseaux de ces fournisseurs principaux et offrent des conditions très intéressantes (parmi elles: M-Budget Mobile, Coop Mobile, Yallo et Mobilezone). Tous les services sont disponibles pour les ressortissants étrangers résidant temporairement en Suisse. Toutefois, l'inscription est obligatoire (même pour les solutions pré-payées). L'installation d'une connexion internet est aisée. Les lignes analogiques, RNIS et DSL, ainsi que plusieurs connexions par câble sont disponibles.

Cablecom et Swisscom sont les leaders du marché de la télévision. Les connexions par câble analogique de Cablecom, déjà installées dans la moitié des foyers suisses, permettent de recevoir environ 40 chaînes de télévision sur n'importe quel téléviseur. Un récepteur supplémentaire est requis pour la réception numérique qui offre l'accès à des centaines de chaînes en fonction de l'abonnement. Il est également possible de recevoir plus de 100 chaînes via la ligne téléphonique avec «Bluewin-TV» (de Swisscom). Plus de 300 opérateurs régionaux offrent des services semblables à ceux de Cablecom. Vous pouvez évidemment aussi recevoir la télévision par satellite. En Suisse, toute personne écoutant la radio ou regardant la télévision doit s'affranchir d'une «redevance radio/TV» qu'importe les programmes suivis ou le mode de réception. Cette redevance, de l'ordre de CHF 115,50 par trimestre (radio + TV), est facturée et récoltée par Billag AG.



© OTV, Lavaux / (canton of vaud)



8.5 QUALITÉ DE VIE ET LOISIRS

La Suisse occidentale offre un cadre de travail et de vie idéal qui combine une excellente qualité de vie et un environnement sûr en possédant tous les avantages que présente le pays concentré en une région. Les villes et les zones rurales de la région sont très bien classées dans les études comparatives internationales en termes de revenus, de santé, de climat, de géographique, de stabilité politique, de sécurité, de libertés individuelles, de vie de famille et sociale.

La liberté de mouvement et la sécurité sont garanties pour chacun et chacune, partout et à toute heure. Les complexes d'habitations étendus, monotones et impersonnels sont rares. Les enfants se rendent habituellement à l'école à pied et sans être accompagnés. L'environnement sûr et la discrétion traditionnelle dont fait preuve la population suisse sont largement appréciés.

La Suisse occidentale offre une grande variété d'activités culturelles et récréatives. Ce n'est pas un hasard si le pays est une destination prisée des amoureux de la nature, des adeptes du sport, des personnes à la recherche de calme et de tranquillité, des amoureux de l'art et des hommes d'affaires, à toute période de l'année.

La Suisse est synonyme du service personnalisé, de véritable relaxation, d'aventure et de prestige. Aussi bien les touristes que les habitants du pays y trouvent exactement ce qu'ils souhaitent: les sports d'été et d'hiver à portée de main, de charmants marchés de village et des centres urbains modernes, une offre culturelle, de la nature, la possibilité de se relaxer ou de faire diverses activités à toute heure de la journée.

La vie culturelle et les possibilités de participer à des sports et à des activités sociales sont nombreuses, aussi bien dans les villes qu'à la campagne. La Suisse occidentale accueille des événements prestigieux, tels que le Montreux Jazz Festival et le Menuhin Festival de Gstaad. Outre ces grands événements, l'offre culturelle est également très importante au niveau régional.

8.6 VIE ASSOCIATIVE

De nombreux citoyens suisses sont membres de clubs dans lesquels ils peuvent pratiquer leurs loisirs en compagnie d'autres adeptes. Même les petits villages développent une vie culturelle et associative active et possèdent des infrastructures sportives. De la musique au théâtre, en passant par les sports, la politique, l'ornithologie, l'escalade, la protection de la nature ou la philatélie et les premiers secours, chaque activité possède son association. Les clubs et les associations n'étant pas obligés de s'enregistrer, il n'existe pas de listes exhaustives. Cependant, les pages d'accueil des communes contiennent habituellement des informations concernant les associations locales.

Pour de plus amples informations concernant le travail et la vie en Suisse, nous vous recommandons l'ouvrage de David Talerma « Vivre et Travailler en Suisse » et son site www.travailler-en-suisse.ch

Veillez également consulter notre documentation concernant les coûts liés à la main-d'œuvre, les locaux des entreprises et le logement, la sécurité sociale, la fiscalité et l'éducation pour obtenir des informations plus détaillées.

GREATER GENEVA BERNE area

Agence de développement économique

World Trade Center
Avenue de Gratta-Paille 2
Boîte postale 252
1000 Lausanne 22

Tel. +41 21 644 00 90
Fax +41 21 644 00 99

info@ggba-switzerland.ch
www.ggba-switzerland.ch



GREATER GENEVA BERNE area est une initiative des cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Neuchâtel, Genève et Valais